

annales du Canada. Mentionnons l'ingénieur électricien, M. J.H. Ralph; l'ingénieur régional, M. J. Lucien Dansereau; l'ingénieur résident de la base de Saint-Hubert, M. J.A. Adam; et l'ingénieur en chef, M. E.M. Cameron. Des ingénieurs de l'armée participèrent également aux travaux d'érection de ce pylone historique.

Le mât d'amarrage avait été construit par le ministère des Travaux publics juste après la fin des travaux de construction du pont Jacques-Cartier. Ce mât d'ancrage était à l'époque le plus haut mât du genre au monde. En Allemagne, les ballons n'étaient pas ancrés à un mât mais bien descendus au sol et enfermés dans un hangar. A Londres, près de l'ancien aérodrome de Croydon, le mât d'amarrage n'avait que 170 pieds de hauteur libre, tandis que le mât de Saint-Huber en avait 205.

Le mât d'ancrage de Croydon possédait 5 canalisations pour l'eau, le gaz à gonfler, l'essence et autres éléments de service, alors que le mât de Saint-Hubert, conçu et réalisé par nos ingénieurs, avait 11 canalisations, 5 lignes électriques de 500 à 750 volts, 1 ligne télégraphique et 2 lignes téléphoniques dont l'une était reliée au réseau téléphonique de Montréal. On pouvait même signaler du ballon tout numéro de téléphone de Montréal et, de la ville, on pouvait communiquer avec le ballon.

Peu de temps après la catastrophe de Beauvais, on dut malheureusement se résigner à démolir ce chef-d'oeuvre du génie mécanique canadien. Il était, hélas, devenu inutile. Naturellement, les plans et devis du pylone de Saint-Hubert s'inspirèrent de celui que l'on avait érigé en Angleterre. A l'intérieur du pylone, la firme *Turnbull Elevator* de Toronto construisit un ascenseur d'une capacité de 3,000 livres capable de fonctionner à la vitesse de 150 pieds à la minute. Cet élévateur était encerclé par un escalier de 3 pieds et demi de largeur. L'installation de chauffage du bâtiment servant de base au mât d'ancrage avait été conçue pour assurer, en tout temps, une température de 70 degrés à l'intérieur du bâtiment. Il importe de noter que la charpente métallique du pylone, pesait 645,000 livres et la partie supérieure 87 tonnes.

Ce majestueux pylone d'ancrage du R-100 eut une brève mais glorieuse carrière. Il attira des milliers de visiteurs tant par son élégance que par son audace et ce n'est pas sans un serrement de coeur que le gouvernement canadien prit la pénible décision de le démolir parce que, devenu inutile, il constituait un danger pour les avions desservant l'aéroport militaire de Saint-Hubert.

LE NOMBRE DES SANS-EMPLOI AUGMENTE

Selon les rapports de Statistiques Canada, le taux désaisonnalisé de chômage est passé de 6.7 en août à 7.1 en septembre.

D'août à septembre, il s'est produit une diminution simultanée de l'emploi et du chômage. Exprimée

en pourcentage, la diminution de l'emploi a été supérieure à la normale, alors que la baisse du chômage a été moins forte que d'habitude.

Le chiffre réel de la main-d'oeuvre est tombé de 9,274,000 en août à 8,840,000 en septembre, ce qui constitue une baisse supérieure à la normale pour cette période-ci de l'année.

Le nombre de personnes employées est tombé de 8,771,000 en août à 8,381,000 en septembre. Comme d'habitude, toutes les branches d'activité ont connu des réductions des effectifs entre ces deux mois. Les plus fortes diminutions ont été enregistrées dans le secteur manufacturier (-85,000) et dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels (-84,000). Cette baisse dans le secteur des services était plus prononcée qu'à l'ordinaire.

Il y avait 459,000 chômeurs en septembre, contre 503,000 en août. Le taux non désaisonnalisé de chômage, c'est-à-dire le nombre réel de chômeurs exprimé en pourcentage de la main-d'oeuvre, était de 5.2 en septembre, donc en diminution par rapport à celui du mois d'août qui était de 5.4.

Par rapport à septembre 1971, la main-d'oeuvre a augmenté de 218,000 personnes (2.5%); le nombre de personnes employées, de 193,000 (2.4%) et le nombre de chômeurs, de 25,000.

SUBVENTIONS À LA RECHERCHE SUR LES EAUX

Le ministère de l'Environnement entend soutenir la recherche sur les eaux et les moyens de conserver celles-ci à l'état naturel, grâce à des subventions accordées à 29 universités et s'élevant au total de \$1,413,675, pour l'exercice fiscal en cours.

Monsieur Edgworth, sous-ministre adjoint à la Gestion des eaux, a déclaré que \$930,000 du total seraient répartis entre six universités pour les aider à développer la recherche et la formation pluridisciplinaires. Il a ajouté que des spécialistes en sciences naturelles et aussi en sciences sociales participeraient au programme.

Il a expliqué que le programme d'aide à la recherche sur les ressources en eau mis sur pied par le ministère visait à améliorer les connaissances et la compétence du personnel universitaire en matière d'eaux ainsi qu'à permettre aux étudiants diplômés de participer à la recherche sur les ressources en eau. En plus de financer certaines recherches essentielles, le programme permettra d'augmenter le nombre de personnes expérimentées dans ce domaine, lesquelles pourront être employées au sein du gouvernement ou de l'industrie.

Le reste, soit \$478,675, servira au financement de 89 programmes de recherche dans 29 universités du Canada. Ces recherches se rapportent à la mise en valeur et à la gestion des eaux, aux aspects qualité et quantité des eaux ainsi qu'aux eaux souterraines et eaux de surface et processus qui les touchent.